



# ARMISSAN

# VIE DU VILLAGE

Le bulletin d'information officiel de la commune d'Armissan



Madame, Monsieur,

L'été se termine. Il a fait plus chaud que d'habitude, et aussi plus sec. Ce changement climatique - il faut bien l'appeler ainsi - a généré des contraintes pour notre village :

- interdiction d'accès à la Clape
- restrictions sévères sur les usages de l'eau.

Sur ces deux sujets, la municipalité a œuvré à faciliter la vie de nos concitoyens.

Des chemins supplémentaires (vers Trialbe et les Cruzals) seront accessibles en période de fermeture de la Clape. La mise en œuvre des panneaux et débroussaillments nécessaires aura lieu à partir de cet automne afin d'être prêts pour l'été prochain.

La municipalité va aussi travailler cet automne pour redéfinir avec les services préfectoraux la situation de la commune en cas de sécheresse.

L'été a été aussi la période de l'année où les animations ont été nombreuses : Fête de la musique, concert de l'harmonie Républicaine de Coursan, la Tempora, le repas du 13 juillet, la cérémonie du 14 juillet, la fête locale et enfin la soirée théâtre avec la représentation de "César" de Marcel Pagnol par la Compagnie Baudracco.

Le succès populaire de ces manifestations ne peut que satisfaire les élus et les bénévoles qui contribuent à les organiser. Il est aussi le témoin d'un retour de notre village à la convivialité. N'oublions pas les soirées organisées par nos viticulteurs.

Nous allons lancer cet automne le conseil des jeunes. Cette action est plus que symbolique. Elle doit aider nos enfants à devenir des citoyens qui participent activement à la vie de leur village et pourquoi pas les futurs élus de la commune. Notre démocratie - que certains ont attaqué au cours du printemps - en profitera. Je remercie d'ailleurs du fond du cœur les personnes qui ont participé au rassemblement du 3 juillet contre les violences vis à vis des élus et des symboles républicains que sont les hôtels de ville, les écoles, les bibliothèques et les polices municipales.

A l'heure où j'écris ces lignes, les vendanges viennent de commencer et la rentrée scolaire se profile. Souhaitons que ces deux évènements se passent le mieux possible.

Ce bulletin rappelle les animations à venir pour l'automne. En espérant avoir le plaisir de vous y rencontrer.



Gérard Lacombe,  
Maire d'Armissan

## Numéros Utiles

Mairie : 04 68 45 33 41  
 Police Municipale :  
 06 85 31 90 43  
 ALAE - Centre de Loisirs :  
 07 50 55 75 60  
 Ecole R. Cassin :  
 06 45 60 36 81  
 L'Agence Postale  
 Communale :  
 04 68 48 45 33

## Services du Grand Narbonne

Déchèterie : 04 68 45 21 54  
 Eau-Assainissement :  
 04 68 33 83 27

A très bientôt.  
 Gérard Lacombe

# Conseil Municipal

Affaire suivie par G. Lacombe

Le conseil municipal s'est réuni le 4 juillet dernier sous la présidence du Maire, Gérard Lacombe dans la nouvelle salle du Conseil.

Les délibérations suivantes ont été prises à l'unanimité :

- Modification du tableau du personnel communal et autorisation donnée au Maire de recruter du personnel temporaire pour la période estivale
- Accord pour le transfert de compétence au département du gymnase du collège de Coursan et pour la dissolution du syndicat intercommunal qui le gère actuellement
- Octroi de subventions à 4 associations après qu'elles aient transmis un dossier réglementaire
- Acquisition d'un véhicule de guet pour le Comité communal de feux de forêts (en association avec les communes de Salles d'Aude et Vinassan)
- Modification de la grille tarifaire de la cantine scolaire
- Convention d'assistance par le Syndicat Audois d'Energie et du Numérique pour la perception d'une redevance d'occupation du domaine communal par les réseaux de communications
- Motion contre les violences envers les élus suite à l'appel de l'association des Maires de France

Par ailleurs des informations ont été données par le Maire, concernant, l'enregistrement des ventes de concessions au cimetière, la convention pour le contrôle annuel des poteaux d'incendie, les dossiers en cours de classement dans le domaine public de la rue de La Prade et de la Rue de Largelle, le futur recensement de la population prévu début 2024, la mise en place à la rentrée prochaine d'un conseil municipal des jeunes, l'audit énergétique du groupe scolaire préalable aux travaux, et l'évolution de la zone accessible autour du village lors des fermetures de la Clape.

## ZOOM SUR le CCFF

Affaire suivie par F. Talandier



© CCFF d'Armissan

Depuis mi-juin, les bénévoles du Comité Communal des Feux de Forêt (CCFF) d'Armissan associés aux CCFF de Vinassan et Salles d'Audes assurent la prévention des risques incendies dans le Massif de la Clape.

Après avoir suivi différentes formations en début d'année dont l'initiation à la conduite d'un véhicule tout-terrain, ces hommes et femmes se relaient pour circuler par patrouille de deux. Actuellement, le CCFF circule dans un véhicule vieillissant mais les trois communes ont décidé de s'équiper d'un nouveau véhicule Guet Armée Terrestre (GAT) avec le soutien financier de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM).

Les membres du CCFF sont les sentinelles de la Clape et, par leur connaissance du terrain, constituent une aide précieuse pour les sapeurs pompiers lorsqu'ils doivent se rendre sur un éventuel sinistre.

Nous tenons à les remercier pour leur dévouement et invitons tous les armissannais qui souhaiteraient les rejoindre à contacter Francis Talandier, responsable du CCFF au 06.88.75.60.09 - ccff.armissan@gmail.com

# Des enfants bien occupés au centre de loisirs

Affaire suivie par M. Lacroux

Cet été, pendant quatre semaines, une dizaine d'animateurs autour de la directrice, Virginie Bousuge, ont accueilli les enfants d'Armissan et de Vinassan.

Chaque semaine sur un thème différent (Top Chef, Koh-Lanta, Pekin Express et Intervillages), les enfants ont bénéficié d'ateliers créatifs, de jeux de plein air, de défis mais également de rencontres. Ainsi, un beau moment d'échange a été organisé avec nos candidats locaux de l'édition 2023 de Pékin Express : Florian et Tanguy. Tous étaient ravis de ce partage d'expérience et de souvenirs.

Les enfants ont également apprécié les sorties hebdomadaires au Relais de la Clape, à Teraventure, à l'accrobranche OC'Aventures et enfin à Europark.

Le prochain centre de loisirs se tiendra la 1ère semaine des vacances d'octobre. Les dossiers d'inscription seront disponibles sur le site armissan.eu courant septembre.



© V. Bousuge

# Retour sur la Fête Locale

Affaire suivie A. Plaisant

Cette année, ce sont les dirigeants et joueurs du Racing Clape Plage qui ont organisé et animé les deux jours de la fête locale.

Vendredi 4 août, 255 personnes ont bénéficié d'un Rougail Saucisse sur la place du château vieux. Soirée qui s'est poursuivie par le concert de l'orchestre Canyon pour le plus grand plaisir de tous.

Le samedi 5 août fut animé, en journée, par un tour du village en musique et des jeux en bois pour les enfants.

La soirée débutée avec un apéritif offert par la Municipalité d'Armissan, s'est poursuivie au rythme du DJ Seb Events. Une belle réussite pour ces sportifs investis dans la vie du village !



© RCPA

# Des jeunes saisonniers à la Mairie

Nouveauté cette année, la commune d'Armissan a offert la possibilité à trois armissannais de bénéficier d'un emploi saisonnier d'une durée d'un mois. Ces jeunes saisonniers ont ainsi secondé les équipes municipales durant l'été. Louise à l'agence postale communale et au secrétariat, Quentin au service technique et Marilou auprès des enfants du centre de loisirs.

La Municipalité est heureuse d'avoir pu répondre aux attentes de jeunes armissannais qui ont pu bénéficier d'une première expérience professionnelle dans la fonction publique.

Nul doute que cette expérience sera renouvelée.



© R. Puche et V. Bousuge

# La protection contre les inondations ... le sujet évolue

Affaire suivie par G. Lacombe

Après la sécheresse viendra sûrement le temps des pluies ... et les inondations. La nouvelle étude commanditée par le Syndicat Mixte du Delta de l'Aude (SMDA), qui a la responsabilité de la Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations (GEMAPI) a été publiée et expliquée en réunion publique le 6 juillet dernier.

Les conclusions de cette étude - menée avec des nouvelles hypothèses de pluies définies récemment et adoptées au contexte Audois - sont :

- la nécessité de pérenniser la berge de la Mayral le long de la partie agglomérée du village
- la nécessité de protection individuelle de plusieurs dizaines d'habitations vis à vis du ruissellement.

Le 1er point va faire l'objet d'études et de chiffrage afin de permettre une programmation des travaux (échéances pour la réalisation sur plusieurs années).

La protection individuelle des habitations sera présentée en réunion publique dans le courant de l'automne 2023. Un diagnostic sur place sera réalisé par des techniciens spécialisés en la matière et les collectivités participeront très largement au financement des travaux et aménagements.



## Agenda

### Septembre

vendredi 1er : 18h Forum des Associations à la Salle des Fêtes [Mairie d'Armissan]

vendredi 8 : Soirée ouverture Championnat du monde de Rugby à la Salle des Fêtes [RCPA]

samedi 9 : Fête des vendanges Centre du Village [Coeur de Clape]

dimanche 17 : Journée du Patrimoine au Centre du Village [Mairie d'Armissan]

dimanche 24 : Match RCPA - Caunes RC XV

### Octobre

dimanche 1er : Vide Grenier - Centre Village [MJC]

vendredi 6 : Causeries de la Clape thème : Eau [Cœur de Clape]

dimanche 8 : RCPA - Bassin Sud Minervois

du 9 au 15 oct. : Opération Brioches

samedi 14 : Jour de la Nuit [Mairie d'Armissan]

dimanche 15 : Clape en selle [Mairie d'Armissan]

dimanche 22 : Marche Rose [Les Runar's]

dimanche 29 : Rallye Halloween [Mairie d'Armissan]

### La parole au groupe Armissan Autrement

Depuis son accession au conseil municipal, le groupe d'opposition «Armissan Autrement» n'a jamais cessé d'émettre et de défendre avec conviction et fermeté, nombre de propositions dans l'intérêt même des armissannaises et armissannais.

Aujourd'hui, notre opiniâtreté en la matière semble enfin porter ses fruits. En effet, le conseil municipal en date du 4 juillet 2023 a voté à l'unanimité trois de nos revendications, à savoir :

- pour la cantine, des tarifs adaptés en fonction de la situation familiale,
- la naissance d'un conseil municipal jeunes pour les classes CM1et CM2,
- l'ouverture de sentiers dans la Clape quand cette dernière est fermée à la promenade,

Enfin, nous avons enfin été entendu(e)s et écouté(e)s.

MERCI .

Certes, ne nous trompons pas, nous sommes loin encore de la réalisation toute entière de notre programme et pleinement conscients qu'il reste encore beaucoup à faire...Qu'importe, nous serons tout au long de notre mandat intensément animés du même objectif :

«Apporter aux armissannaises et aux armissannais, toutes générations confondues, une meilleure qualité de vie»

-----

Le démentiel, l'improductif et de surcroît le pharaonique projet « La Cardine » est définitivement abandonné...

Un chaleureux merci à tous ceux et à toutes celles qui nous ont accompagné(e)s, aidé(e)s avec constance et efficacité dans ce combat de longue haleine.

Affaire à suivre... Bel été à vous...

Les Elues et Elus d'Armissan Autrement.